RAPPORT D'ACTIVITÉ

FRANCE DIGUES

2022

Journée Technique - Gestion des digues en milieu maritime – Biganos septembre 2022

Le Président de France Digues
Yves WIGT

France Digues
Association nlle des gestionnaires de digues
2 chemin des Marronniers
38 100 GRENOBLE
tel : 04 76 48 81 05

Programme d'actions – 2023

2 Chemin des Marronniers - 38100 Grenoble
contact@france-digues.fr
www.francedigues.fr | 04 76 48 81 05

FRANCE DIGUES ASSOCIATION NATIONALE DES GESTIONNAIRES DE DIGUES

Sommaire

Rapport d'activité 2022 et programme d'action 2023
France Digues

- **I. Présentation de France Digues – p.3**
  - A- Le projet et les objectifs – p.4
  - B- Le fonctionnement de l'association – p.5
  - C- La vie associative – p.6
  - D- Les membres de France Digues – p.9
  - E- Les partenaires de France Digues – p.14
  - *Les projets 2023 ? – p.15*

- **II. Rapport d'activité : Les actions réalisées en 2022 et programme 2023 – p.16**
  - A- Action 1 : SIRS Digues – p.17
  - B- Action 2 : animation et appui réseau – p.24
  - C- Action 3 : journées techniques, Web'Tech et interventions à façon – p.29
  - D- Action 4 : veille technique et réglementaire – p.35
  - E- Bilan des actions 2022 – p.41

- **III. Les publications France Digues – p.42**

I

Présentation de France Digues

A- Le projet et les objectifs

Les digues en réseau

France Digues porte, depuis 2013, la volonté de **structurer et consolider la profession de gestionnaire de digues** en construisant un **réseau** qui leur est dédié. Ce réseau est animé sur la base d'échanges et de partages d'expériences pour répondre aux besoins des gestionnaires (connaissances, compétences, bonnes pratiques). Au vu de la complexité technique et règlementaire, et des enjeux qui entourent ces ouvrages de protection, la constitution d'un véritable point d'appui national est indispensable.

L'objectif de l'association est de structurer et consolider la filière professionnelle pour les gestionnaires de digues autour de 5 axes :

1 Compétences métiers

Renforcer les compétences métier des gestionnaires :

Améliorer les pratiques et structurer la filière par des actions de formation et de professionnalisation.

2 Réseau

Mettre en réseau les gestionnaires :

Animer le réseau en diffusant et partageant le savoir et les expériences de terrain.

3 Porte-parole

Représenter la profession :

Être la voix des gestionnaires et être un interlocuteur vis-à-vis des pouvoirs publics.

4 Assistance

Assister les gestionnaires :

Les accompagner en fournissant une aide face aux problèmes quotidiens & assurer un accès et une assistance à des outils spécifiques développés par l'association (exemple : SIRS Digues).

5 Projets

Avoir des projets :

Progresser, évoluer, coopérer, construire et participer à des projets nationaux, européens ou internationaux.

B- Le fonctionnement de l'association

Le conseil d'administration (CA)

Organe politique et décisionnel de l'association

COMPOSITION : jusqu'à 12 représentants des membres actifs (membres élus de leur structure), provenant des 4 coins de la France >> *voir page suivante : composition 2022*

MANDAT : pour 3 ans, élu par l'Assemblée Générale

BUREAU : Président, vice-Président, trésorier et trésorier adjoint, secrétaire et secrétaire adjoint

RÔLE : définir les objectifs et orientations stratégiques de l'association, valider le programme d'action, prendre les décisions concernant le personnel. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs étendus pour autoriser tous les actes qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Il se réunit au moins 2 fois par an.

Le comité technique (CoTech)

Organe technique et d'orientation des actions

COMPOSITION : agents techniques (techniciens, ingénieurs, directeurs, chargés de missions, etc.) des membres actifs ou associés, experts et représentants d'organismes scientifiques et techniques.

RÔLE : il anime la vie de l'association, élabore des programmes d'actions et propose des orientations.

Les Comités Techniques sont l'occasion d'échanger entre gestionnaires sur des points précis de l'actualité autour des digues, pouvant donner lieu à la constitution de groupes de travail.

L'équipe

Petites mains du quotidien

Composée d'une directrice, de 3 chargés de missions et d'une assistante administrative, l'équipe s'est agrandie ces dernières années. Elle est gracieusement hébergée à Grenoble dans les locaux du SYMBHI (voir p. 7).

L'Assemblée Générale (AG)

Rassemblement des élus des structures adhérentes et membres associés

COMPOSITION : représentants des membres actifs (élus), membres associés et membres bienfaiteurs

L'Assemblée Générale (AG) se réunit chaque année pour approuver le rapport moral et les comptes du dernier exercice, les programmes d'actions et orientations, voter le budget, fixer le montant des cotisations et élire le CA.

C- La vie associative

Le Conseil d'Administration en 2022

L'association a le plaisir d'être encadrée par un CA actif et force de propositions.

M. WIGT, Président
Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) et Maire de Charleval

M. RAVIOL , Vice-Président
Président du SYMADREM, Adjoint au maire d'Arles et conseiller communautaire à l'ACCM

M. FAVRE, Trésorier
Vice-Président du Syndicat Mixte Moselle Aval, 2ème Vice-président Communauté de communes Bassin de Pont-à-Mousson

M. HABIG, Secrétaire
Président Syndicat mixte du bassin de l'Ill (SyMBI), Vice-Président au Conseil Départemental du Haut-Rhin

M. LEMIRE, Trésorier Adjoint
Vice-Président en charge des régimes Hydrauliques et des déchets à la CdC de Montesquieu

M. SCHAAL, Secrétaire Adjoint
Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'eau, l'assainissement et la GEMAPI

M. ALZURI
1er Conseiller de l'Agglomération Pays Basque, Conseiller départemental et Maire de Bidart

M. AUGUSTE
1er Adjoint et Conseiller Délégué à la CCDSP

M. DUFOUR
Vice-Président SIAGA, Maire de Miribel les échelles et Conseiller communautaire "cœur de chartreuse"

M. MALETRAS
Vice-président aux enjeux de l'eau Nevers Agglomération et Maire de Germigny-sur-Loire

M. STRAPPAZZON
Vice-président du SYMBHI, Conseiller départemental et Maire de St Barthélemy-de-Séchilienne

M. VARIN
Représentant de l'EPTB Meurthe Madon, Attaché parlementaire au Sénat, Conseiller départemental et Maire de Varangéville

Départs 2022 :
M. Engrand (SYMBHI)
M. Bluy (Avignon)
Un grand merci pour votre implication au sein de l'association !

Arrivées 2022 :
Nous sommes ravis d'accueillir
M. Maletras (Never Agglo)
M. Strappazzon (SYMBHI)

L'équipe salariée

Avec l'évolution de Perrine vers un poste de direction et le recrutement d'Eugénie et de Béatrice, une réorganisation est devenue nécessaire en 2022 au sein de l'équipe.

Voici es nouvelles attributions toutes fraiches des missions de chacun.

Perrine BROUST, Directrice
Arrivée en 2016, elle est en charge de :
- La planification et stratégie long terme
- Les relations partenaires
- La veille réglementaire
- La gestion RH et budgétaire
- L'animation de la vie associative

Jordan PERRIN, chargé de missions
Arrivé en 2016, il est en charge de :
- Logiciel SIRS DIGUES (suivi des maintenances et évolutions, formations, etc.)
- La veille technique
- Le développement des outils (Web, réseaux, informatique...)

Florence SALIGNON, assistante administrative et comptable
Arrivée en 2019, elle est en charge de :
- Les tâches administratives
- La gestion des adhésions
- Le suivi comptable, bancaire et analytique des actions, la trésorerie, facturation et la fiscalité
- L'appui à la gestion RH, les paies

Eugénie REY, chargée de missions
Arrivée en 2021, elle est en charge de :
- L'animation de groupes de travail au sujet réglementaire
- La production de livrables
- L'appui sur la veille réglementaire
- L'harmonisation des supports de communication de l'association

Béatrice TOURLONNIAS, chargée de missions
Arrivée en 2021, elle est en charge de :
- La planification et l'organisation des évènements France Digues (JT, WebTech, interventions à façon, etc.)
- La veille technique
- L'animation de groupes de travail techniques

Les grands évènements 2022 de la vie associative

Janvier

Février

Mars

Conseil d'Administration : 17 mars à Lyon

- Présentation du rapport d'activités 2021, des comptes 2021 et du programme 2022.

➢ *Après-midi : visite guidée au musée Gadagne de l'exposition « les pieds dans l'eau »*

Avril

Assemblée Générale : 7 avril à Paris (et visio)

27 élus présents - 63 votes exprimés

- Approbation du rapport moral et d'activités 2021, des comptes 2021, présentation du programme et budget 2022. Election des membres du CA.

AG suivie d'un CA avec élection du bureau.

Mai

Juin

Conseil d'Administration : 9 juin en visioconférence

- Echanges autour d'orientations stratégiques de l'association et notamment l'évolution de ses statuts

Juillet

Août

Septembre

Conseil d'Administration : 20 septembre à Arles

- Echanges autour des orientations à court et long terme de France Digues et approbation de l'ouverture d'un nouveau poste

➢ *Après-midi : visite terrain avec le SYMADREM pour une présentation de leurs ouvrages*

Octobre

>> Retour de Perrine BROUST le 3 octobre après un congé maternité

Comité Technique : 11 octobre à Lyon (et visio)

33 participants

- Réflexions autour de l'actualité règlementaire des digues et la programmation 2023 de l'association
- Le Cotech a mené une réflexion en sous-groupes sur les notions de neutralisation, maîtrise foncière, arrêté du 8 août 2022, etc. Des axes de travail ont été proposés.

>> Réunion d'équipe au siège (Grenoble) avec le Président

>> Recrutement d'Eugénie REY (jusqu'alors en remplacement de Perrine BROUST)

Novembre

Conseil d'Administration : 30 novembre à Paris

- Approbation de la nouvelle structuration de l'équipe et échanges autour du programme d'activités 2023

➢ *En bonus : visite du palais du Luxembourg (siège du Sénat)*

Décembre

D- Les membres de France Digues en 2022

3
Membres fondateurs

A l'origine de l'association

L'ADIDR, devenue

Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement SYMADREM des Digues du Delta du Rhône et de la Mer

+120
Structures adhérentes

Membres actifs de l'association

Personnes morales de droit public gestionnaires ou propriétaires d'ouvrage de protection contre les crues et les submersions marines, ou contribuant à la gestion.

7
Membres associés

Membres associés

Adhérents (personnes physiques et/ou morales) qui ont une voix consultative à l'assemblée générale.

- **3 personnes physiques,** piliers de l'association depuis des années :
- **Jean MAURIN,** membre fondateur
- **Gilbert MERGOUD,** ancien Vice-Président
- **Jean-Luc MASSON,** ancien Président

- **4 Membres personnes morales**, partenaires techniques incontournables

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Etat / DGPR : partenaire majeur autant financier (avec le versement d'une subvention annuelle) que technique, via des échanges constructifs et réguliers.

INRAE

INRAE : 1er membre associé de l'association, l'INRAe apporte régulièrement son expertise scientifique aux actions de France Digues et développe des outils techniques utiles aux gestionnaires.

Cerema

CEREMA : partenaire depuis 2016, le CEREMA contribue aux activités de France Digues avec son expertise et ses connaissances concernant les digues et leurs aménagements se révèlent être de véritables atouts.

CEPRI Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation

CEPRI : les actions complémentaires du CEPRI et de France Digues se traduisent par échanges fréquents et des actions en partenariat.

E- Les partenaires de France Digues

Les partenaires techniques

L'ARRA² : partenaire de France Digues depuis 2018.

L'association anime depuis 1999 un réseau des plus denses du sud-est de professionnels de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau.

L'ANEB est une fédération d'élus et d'acteurs institutionnels qui défend la mise en place sur le territoire national d'une gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant. France Digues travaille en lien avec cette association sur les sujets transversaux pour mener des actions complémentaires.

L'Irma est une association loi 1901 dont les objectifs sont de promouvoir des actions d'information, de prévention et de sensibilisation aux risques majeurs. Les deux associations mènent conjointement une réflexion sur des interventions auprès des gestionnaires de digues.

Le Cfbr a pour mission de favoriser le progrès dans la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation des barrages, réservoirs et digues. Complémentaires, le Cfbr et France Digues interviennent aux évènements ou participent aux travaux l'un de l'autre.

Les partenaires financiers

Les adhérents de France Digues au 31/12/2022

Légende : **nouveaux adhérents 2022**

- Agglomération d'Agen
- ARCHE Agglo
- AS Bresson à St Ismier
- Assemblée du Pays Vanoise Tarentaise
- Bordeaux Métropole
- Bureau de recherches Géologiques et Minières
- **CAP Atlantique**
- Challans Gois Communauté
- **Collectivité Européenne d'Alsace**
- **Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée**
- Communauté d'Agglomération du Grand Chalon
- **Communauté d'Agglomération du Grand Dax**
- Communauté d'agglomération Le Cotentin
- Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole
- Communauté d'Agglomération de Nevers
- Communauté d'Agglomération des 2 baies en Montreuillois
- Communauté d'Agglomération Grand Avignon
- Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
- Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique - AQTA
- Communauté de communes Coeur de Tarentaise
- **Communauté de communes Coutances mer et bocage**
- **Communauté de communes de Forez-Est**
- Communauté de Communes de Haute Tarentaise
- Communauté de communes de la côtière à Montluel
- Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier
- Communauté de Communes de l'île de Ré
- Communauté de Communes de l'île d'Oléron
- Communauté de Communes de Montesquieu
- Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche
- Communauté de communes des Versants d'Aime
- Communauté de communes Drome Sud Provence
- Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
- Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras
- **Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde**
- Communauté de Communes Médoc Atlantique
- **Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge**
- Communauté de Communes Rhône Lez Provence
- "Communauté de communes Val Vanoise"
- Communauté Intercommunale des Villes solidaires
- Communauté Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget
- Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
- **Communauté d'Agglomération Rochefort Océan**
- Conseil départemental de la Gironde
- Conseil départemental de Seine Maritime
- Entente Oise Aisne
- Epage de la Bourbe
- **EPAGE du Sud Ouest du Mont Ventoux**
- EPTB GARDONS
- EPTB Meurthe Madon
- EPTB Seine Grands Lacs
- EPTB Vidourle
- Etablissement Public Loire
- Eurométropole de Strasbourg
- Golfe du Morbihan - Vannes agglomération
- **Grand Cubzaguais Communauté de Communes**
- Grenoble Alpes Métropole
- HAROPA PORT (Le Havre Rouen Paris)

Les adhérents… suite

- **Institution Adour – EPTB – service risques fluviaux**
- Lorient Agglomération
- Métropole de Lyon
- Métropole du Grand Paris
- **Métropole Nice Côte d'Azur**
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire / DGPR
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Office National des Forêts
- Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves
- Pays de Montbéliard agglomération
- PETR Pays des Nestes
- Pôle Métropolitain Côte d'Opale
- Saint Brieuc Armor Agglomération
- Syndicat de l'Orge
- Syndicat de la Rivière Ain Aval et de ses affluents
- Syndicat de Mise en Valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin Versant du Garon
- Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube
- Syndicat des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne
- Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle
- **Syndicat du Bassin versant des 4 Rivières**
- Syndicat du Haut-Rhône
- Syndicat du Pays de Maurienne
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse
- Syndicat Intercommunal de Rivière Calavon-Coulon
- Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon
- Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses affluents
- Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval
- Syndicat Mixe du Bassin Versant de l'Agly
- Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues
- Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande – SMGSN
- Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon
- **Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères**
- Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale
- Syndicat Mixte de la Rivière Drôme
- Syndicat Mixte de l'Adour Amont
- Syndicat Mixte de l'Aménagement de la Vallée de la Durance
- Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arve et de ses abords
- Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère
- Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières
- Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
- Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau
- Syndicat Mixte du Bassin du Grand Hers
- Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly
- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux
- Syndicat Mixte du Bassin Versant du LEZ
- Syndicat Mixte du Gier Rhodanien
- **Syndicat Mixte du Lac d'Annecy**
- Syndicat Mixte du Littoral de la Seine Maritime - SML
- Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Digues du Delta du Rhone et de la Mer
- **Syndicat Mixte Moselle Amont**
- Syndicat Mixte Moselle Aval
- **Syndicat Mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde**
- Syndicat Mixte pour les inondations, l'Aménagement et la gestion de l'Eau Maralpin
- Syndicat Mixte Rivières de Haute-Alsace
- Syndicat Mixte Seine Ouest
- **Syndicat Mixte TER'BESSIN**
- Territoire de la Côte Ouest
- **Toulouse Métropole**
- Troyes Champagne Métropole
- Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord
- Valence Romans Agglo
- Ville d'Avignon

L'évolution des adhésions

Depuis sa création, la croissance de l'association ne fléchit pas. 20 nouvelles structures ont adhéré cette année et de nombreuses autres ont fait part de leur volonté de rejoindre l'association !

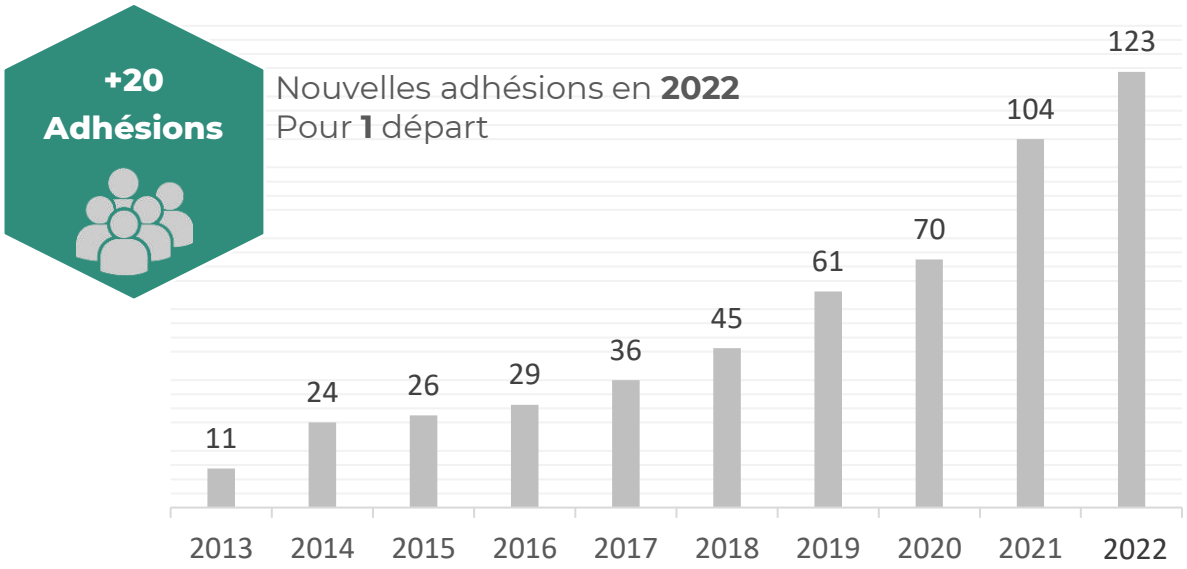

Evolution du nombre d'adhérents

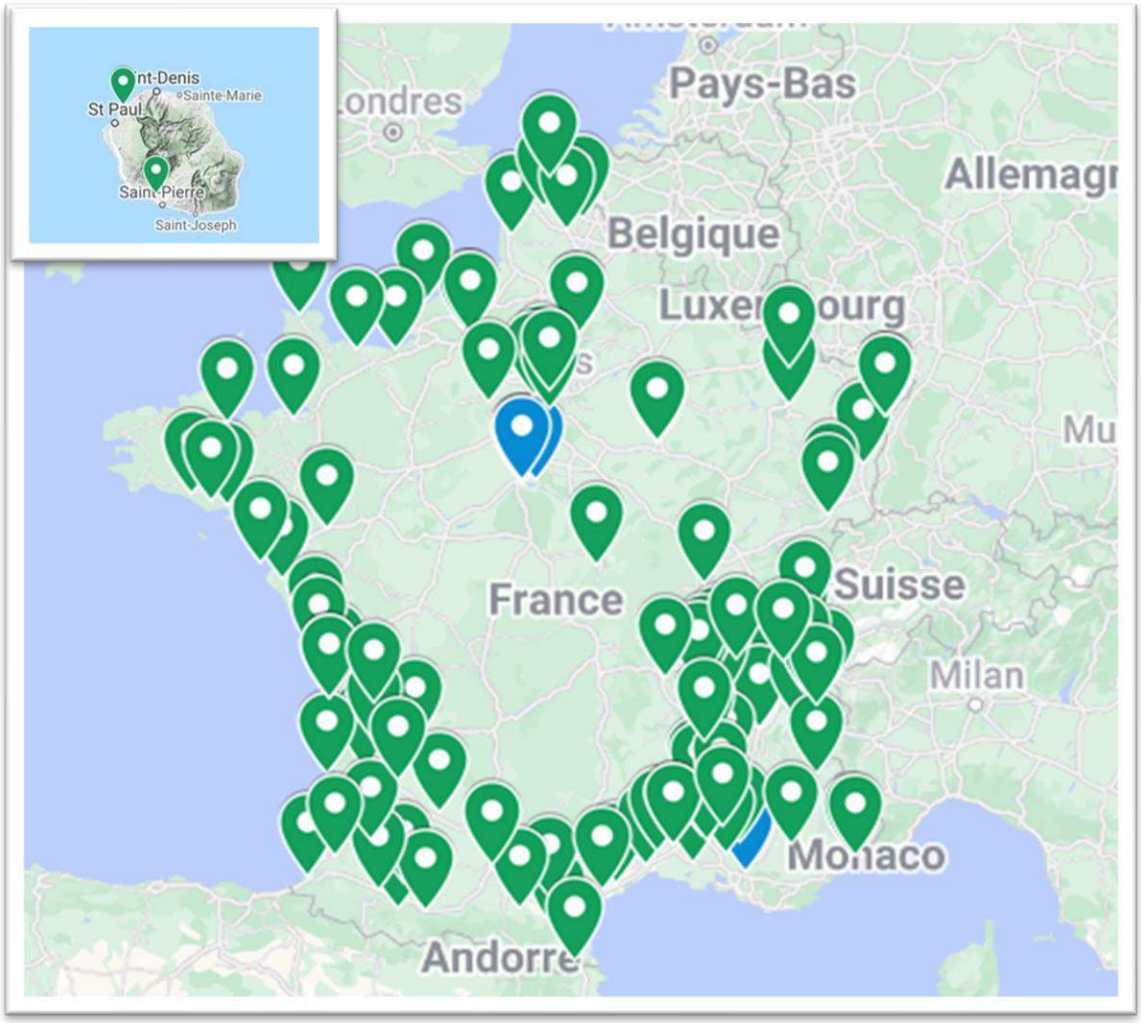

Carte des adhérents (décembre 2022)

Être membre de France Digues cela signifie…

	NON ADHÉRENT	ADHÉRENT
RESEAU ASSOCIATIF C'est soutenir et construire l'avenir de France Digues, en prenant part aux débats et en orientant les actions de l'association.		
Participer aux instances de l'association (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comité Technique)	Non	Exclusif
Orienter les actions de l'association	Non	Exclusif
RESEAU DE PROFESSIONNELS C'est être acteur du développement d'un réseau de professionnels gestionnaires de digues, en participant à l'actualité et à l'évolution de la profession. C'est aussi construire un discours commun et être représenté.		
Accès à un réseau de professionnels et de scientifiques de la gestion des digues	Limité	Illimité
Retours d'expériences et partage de bonnes pratiques	Limité	Illimité
Participer à des groupes de travail et ainsi à l'évolution de la profession	Limité	Illimité
Faire valoir vos attentes et bénéficier d'un porte-parole auprès des pouvoirs publics	Limité	Illimité
FORMATIONS, MONTEE EN COMPETENCES ET EN CONNAISSANCES C'est être informé en priorité des évènements de l'association, de l'actualité et du suivi des projets techniques et règlementaires		
Veille technique et réglementaire liée à la gestion des ouvrages, faire remonter les réalités de terrain	Limité	Illimité
Journées techniques et webinaires (Web'Tech) organisés par France Digues	Entre 50€-200€/pers	Gratuit
Interventions personnalisées « à façon » sur demande pour faire monter en compétence vos équipes	Non	Exclusif
Accès à l'espace adhérent sur www.france-digues.fr, ouvrant accès à un forum privé et à de nombreuses ressources	Limité	Illimité
Large base de connaissances, ressources en ligne, actualités, supports de présentation, annuaire de contacts, etc.	Limité	Illimité
Documents et guides produits par l'association	Limité	Illimité
Tarifs préférentiels dans le cadre de formations avec les partenaires de l'association	Non	Exclusif
LOGICIEL METIER SIRS DIGUES C'est être accompagné dans l'utilisation d'un logiciel métier créé par et pour les gestionnaires de digues, disponible en open source puis développé avec les adhérents.		
Formations au SIRS Digues V2 (initiation, perfectionnement) et assistance téléphonique (3h)	900€/pers Tel : 60€/h	Gratuit
Tarifs préférentiels sur les prestations de services Accès aux manuels de formation, FAQ et tutoriels	Non	Exclusif
Mise en réseau avec des utilisateurs, une communauté SIRS, un forum	Limité	Illimité
Participer à l'évolution du logiciel et profiter d'une priorité de traitement des bug anomalies ou autres demandes	Limité	Illimité
Hébergement de votre base de données sur un serveur dédié, géré et maintenu par France Digues	Non	Exclusif

Les projets 2023 ?

Vie associative

La gestion de l'association et l'animation de la vie associative en routine comprend :

- ✓ La définition et le cadrage du **développement stratégique** de l'association
- ✓ L'élaboration et le suivi **budgétaire**, les demandes de subvention et la recherche de leviers financiers
- ✓ La gestion **comptable** (suivi, facturation, appels à cotisations, etc.) et **administrative** (secrétariat, accueil) de l'association
- ✓ La **gestion du personnel** (évolutions, gestion des congés, etc.)

Au-delà de ces missions, les principaux chantiers de 2023 sont :

Migration et développement des outils bureautiques :

Avec de plus en plus d'informations et d'adhérents, il est important de mieux gérer nos données et faciliter leur consultation par les salariés de l'association :

- Migration des données sur un cloud (serveur virtuel) : faciliter l'accès aux données en toutes circonstances (déplacements, télétravail, etc.) et garantir une meilleure pérennité ;
- Restructuration de notre base de données digues et gestionnaires au sein de l'outil Notion : gain de temps, archivage, flexibilité, consultation, etc.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

5 membres du Conseil d'Administration verront leur mandat prendre fin en 2023, après au moins 3 ans de bons et loyaux services au sein de l'association. Lors de l'Assemblée Générale 2023, ces 5 sièges seront donc à pourvoir. Certains administrateurs nous ont déjà fait part de leur souhait de renouveler leur engagement ! Les postes du Bureau seront également renouvelés parmi les membres du CA.

Evolution des statuts de l'association :

Pour s'adapter à l'évolution de la règlementation et au changement des habitudes suite à la période de crise sanitaire, un travail d'actualisation des statuts de l'association a été initié en 2022. Une nouvelle version sera soumise à l'approbation d'une AG extraordinaire en 2023.

Déménagement :

Le SYMBHI, qui accueille gracieusement l'équipe de France Digues, prévoit un déménagement en 2025. Cela engendre des échanges entre les salariés et élus de deux structures, pour définir les besoins et conditions de cette relocalisation.

II

Rapport d'activité 2022 et programme d'actions 2023

A - Action 1 : SIRS Digues

Un logiciel libre de gestion des digues

Le SIRS Digues V2 est un logiciel libre de gestion des digues et des cours d'eau, qui couple base de données, base documentaire et cartographie interactive. Véritable aide à la décision, cet outil métier permet aux gestionnaires de digues et de cours d'eau de **centraliser**, **capitaliser** et **interroger** leurs données.

Plus d'infos : www.france-digues.fr/sirs-digues

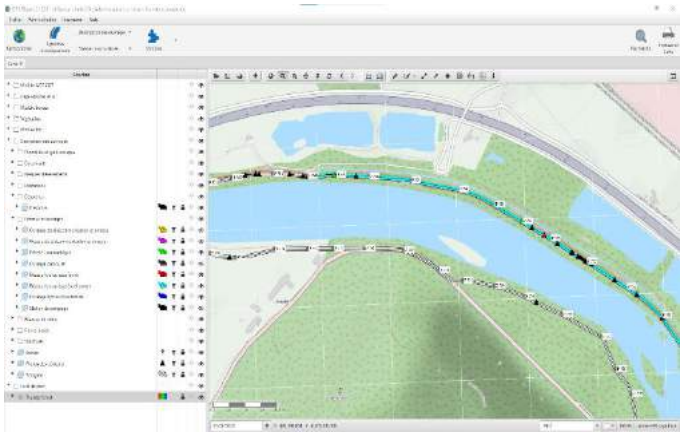

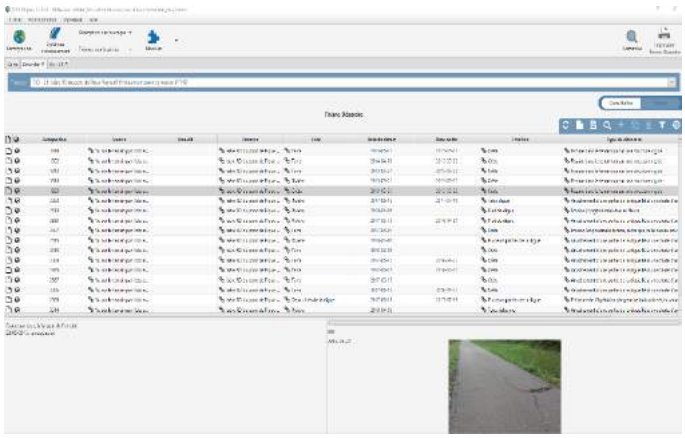

Objectifs

- **Vulgariser et centraliser** : nomenclature et langage commun
- **Pérenniser et organiser** : saisie, suivi, évolutions d'éléments localisés
- **Répondre aux missions quotidiennes** du gestionnaire
- **Exploiter et valoriser** : recherche, planification, extraction, rapports

Un outil Open source pour mutualiser les ressources et les énergies

Libre ≠ Gratuit (Cf. maintenance ci-dessous)

Les maintenances du logiciel et leur financement

Les maintenances sont incluses dans un marché de Tierce Maintenance Applicative (TMA). Ce marché public de techniques de l'information et de la communication comprend **3 types de maintenances :**

Maintenance corrective	Maintenance adaptative	Maintenance évolutive
• Débuggage • *Tranche ferme*	• Adaptation à l'environnement informatique • *Bon de commande*	• Ajout de fonctionnalités • *Bon de commande*

Supportées par l'association

Appels à contribution

Subventions annexes au cas par cas (FEDER)

Le marché TMA a été redéfini et relancé pour **3 ans en janvier 2021**. Il a été attribué à la **société GEOMATYS**, conceptrice du logiciel.

L'appel à contribution

France Digues s'engage à proposer un outil (SIRS Digues) fiable et pérenne grâce à des maintenances correctives et adaptatives financées par l'association.

En complément, l'association porte le **développement du logiciel** : l'association centralise les besoins des utilisateurs et organise **la mutualisation du financement** des évolutions afin de répondre aux besoins des utilisateurs toujours plus précis et exigeants (cela va de pair avec l'utilisation croissante de l'outil).
Ce développement est à charge des utilisateurs, c'est pourquoi il s'appuie sur une **démarche communautaire et volontaire >>> appel à contributions.**

Le gestionnaire peut également souhaiter que cette évolution soit réalisée immédiatement, sans faire appel à d'autres contributeurs financiers. Dans ce cas, le gestionnaire passe commande auprès de France Digues.

En parallèle l'association s'occupe également de la recherche de subventions annexes (FEDER...) afin de parfaire le développement de l'outil.

Comment demander une évolution ?

France Digues a un rôle important d'interface entre le prestataire informatique et les gestionnaires, afin de synthétiser les demandes, les traduire en « langage informatique » etc. Toute prestation sur le SIRS passe par France Digues, dans le cadre du marché.

1. **Utilisateurs** : remontée en continue des besoins à France Digues
2. **France Digues** : centralisation des demandes et pré-validation
3. **Développeur** : chiffrage des évolutions
4. **France Digues** : mise à jour du tableau des évolutions et diffusion aux utilisateurs
5. **Utilisateurs** : retour du tableau avec priorisation
6. **France Digues** : définition du programme annuel des évolutions en fonction du budget obtenu via l'appel à contribution
7. **Développeur** : conception des évolutions retenues

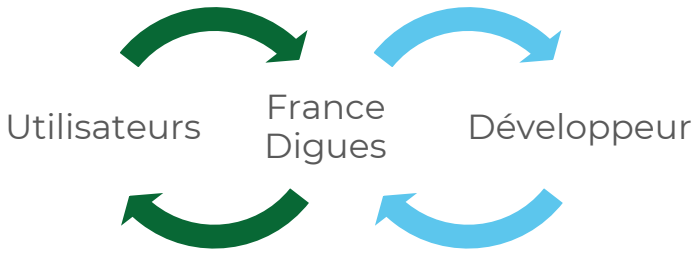

Les chiffres clefs en 2022

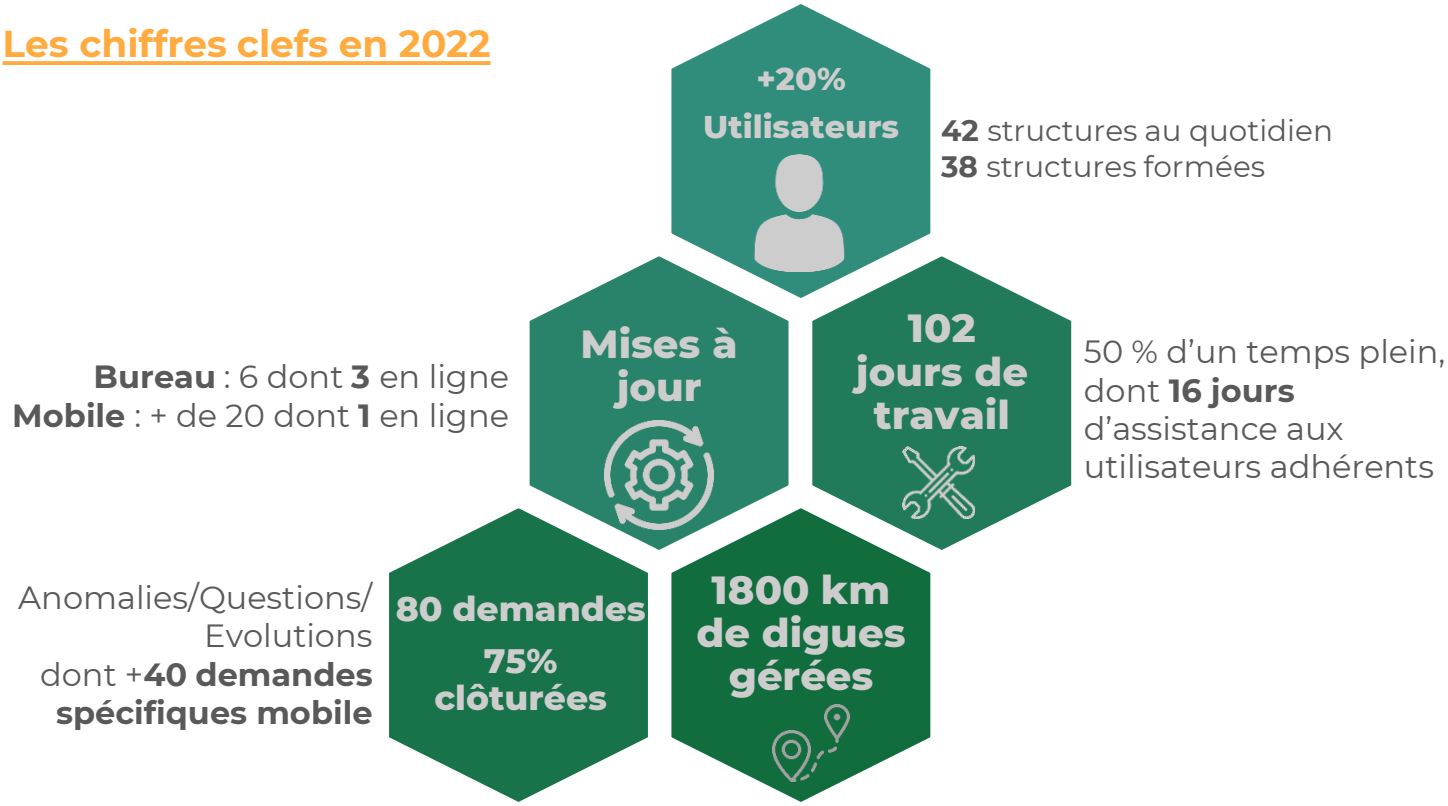

Interaction avec nos adhérents

DES UTILISATEURS HISTORIQUES : SYMBHI ET SYMADREM

➔ Ces utilisateurs sont à l'origine de l'outil, et toujours au cœur des réflexions et approches relatives au logiciel et à son environnement.

DES UTILISATEURS MOTEURS : SM3A, SMAVD, SMIAGE, RIVIÈRES DE HAUTES ALSACE, ETC.

➔ Devenus de véritables experts de l'outil, leur regard critique permet de déceler les anomalies ou encore d'identifier les évolutions à venir de l'outil.

LES NOUVEAUX VENUS DE LA GEMAPI : MÉTROPOLES, EPCI, SYNDICATS DE TOUTES TAILLES

➔ Des structures aux architectures informatiques toutes différentes et aux besoins et contraintes divers, enrichissant de jour en jour le logiciel.

Les maintenances réalisées en 2022

JANVIER : Version desktop 2.33, nouveau module AH et quelques évolutions.

FÉVRIER : Version desktop 2.35 prenant en compte des ajouts d'éléments et d'attributs souhaités et financés par la métropole de bordeaux.

JUILLET : Version desktop 2.38 , corrections de plusieurs anomalies.

Cette année 2022 a aussi été la poursuite d'un projet ambitieux : la **refonte totale de la version mobile.** Les tests et vérifications se sont poursuivis jusqu'en **début novembre où une version stable** a pu être mise en ligne sur le Play store (voir page suivante).

Plus de détails sur le site du SIRS Digues

L'activité autour du SIRS, en détail

Le module AH

Les aménagements hydrauliques (AH) sont dans la plupart des cas des bassins de rétention ou bassins écrêteurs de crue. Ils sont composés d'une ceinture (digue) et d'une surface intérieure (bassin).

L'objectif du module, disponible depuis la version 2.33, est de **coupler la gestion des digues à celle des surfaces correspondantes à ces aménagements, tracées via le module « dépendance »** (gestion non plus linéaire mais surfacique).

Les nouvelles fonctionnalités :

- Créer et gérer une entité surfacique répondant au besoin de structuration des données relatives à la partie surfacique de l'AH
- Lier cette partie surfacique à celle de la « ceinture » de l'ouvrage, qui correspond à un tronçon dans le SIRS
- Gestion surfacique d'objet : désordres et données associées spécifiques ; prestations, composition/fonction ; ouvrages associés (pertuis, canaux, etc.)
- Comptabilité avec la version mobile et adaptation du module QGIS pour la bonne prise en compte des couches surfaciques
- A plus long terme : extraction automatique par le bais d'une fiche prédéfinie comme pour les désordres classiques.

La version mobile

Après plus d'un an de mise à jour et de tests…

OBJECTIF : basculer la version mobile vers les composants et bibliothèques les plus récents. Compatible jusqu'à Android 11, elle se veut plus fluide, plus ergonomique et bien plus dynamique. France Digues travaille déjà à une adaptation à Android 12/13 afin d'envisager une utilisation dès le premier semestre 2023.

Une légère re-stylisation a eu lieu, des nouveautés ont pris place, les outils et composants se sont vus modernisés afin de parfaire l'utilisation et les synchronisations. Les méthodes de saisies ont été légèrement modifiées.

Les nouveautés :

- Intégration de fonds de cartes locaux,
- Observateur par défaut,
- Échelle dynamique,
- Mise en évidence des photos sur observation,
- Paramétrage de la sensibilité du tactile…

L'horodatage

L'arrêté du 8 août 2022 précise le cadre des obligations documentaires et la consistance des interventions à réaliser pour la gestion d'un système d'endiguement autorisé. **Cet arrêté contraint l'utilisateur à un horodatage certifié en cas d'utilisation d'un registre numérique** (vs. registre papier).

Les utilisateurs du SIRS comptent se servir du SIRS comme base de leur registre.

Pour cela, **le SIRS doit aujourd'hui s'adapter pour proposer une solution à cette question d'horodatage certifié** (la certification de l'horodatage ne sera toutefois disponible que par le biais d'applications tierces homologuées).

Une proposition technique a été actée fin d'année 2022 en concertation avec le développeur du logiciel, le Comité technique de France Digues et les utilisateurs.

Une réflexion avec la DGPR s'en est suivie, pour valider la proposition d'un point de vue technique et bâtir un plan de financement du développement.

Les projets de nos partenaires

DigDiag : module d'évaluation de la performance des digues - INRAE

L'UMR RECOVER de l'INRAE travaille depuis de nombreuses années sur un modèle d'évaluation de la performance des digues sur la base d'indicateurs.

Une collaboration est aujourd'hui établie afin de proposer à terme un module opérationnel du logiciel SIRS à destination des gestionnaires de digues, capable d'**évaluer la performance des digues vis-à-vis de plusieurs mécanismes et scénarios de défaillance**.

Cette année, l'INRAE s'est renforcé ponctuellement d'une ingénieure pour réaliser la synthèse de études déjà réalisées, définir le cheminement du projet, créer un cahier des charges et avancer sur l'implémentation et l'expérimentation du concept.

Le choix d'un scénario précis et sa définition a été acté afin d'éprouver le modèle et le concept en cours de réalisation.

Projet BIM infrastructures/SE – INRAE et Polytech Clermont-Ferrand

Ce projet de recherche, porté par l'INRAE, a pour but d'appliquer l'approche BIM (Building Information Modeling / Management) aux digues, c'est-à-dire de **modéliser les ouvrages en 3D** dans une maquette numérique pour faciliter le partage de données entre le gestionnaire de digues et les autres intervenants (gestionnaires de réseaux traversants, etc.).

France Digues a été sollicitée pour expliquer les particularités du SIRS et définir les potentiels besoins d'un tel projet. L'objectif était de vérifier l'interopérabilité SIRS/BIM. La première étape a consisté à l'automatisation des conceptions des ouvrages présents dans les digues en 3D en fonction des données issues du SIRS.

Les formations 2022

France Digues propose 2 niveaux de formation : une dédiée aux **premiers pas sur l'outil** et une seconde orientée pour des **utilisateurs aguerris** qui permet d'approfondir l'utilisation de l'outil et de ses modules.

- France Digues est, depuis 2022, **organisme agréé** de formation professionnelle

Les formations collectives :

Elles visent à former un ensemble d'utilisateurs (ou futurs utilisateurs) au logiciel. Elles sont aussi l'occasion de faire vivre la communauté et le réseau liés au SIRS.

- 2 formations collectives gratuites par an sont proposées aux adhérents de France Digues

En 2022, une formation sur le SIRS a été mise en place en partenariat avec l'OiEau, pour le moment peu suivie.

29 et 30/04/2022 Formation Notions & initiation	03/02/2022 Perfectionnement	26/04/2022 Intervention en licence Pro MAEP
• **20 participants** • Création d'une base de données, module carto et prise en main du logiciel, utilisations clés, etc. • A Lyon en salle informatique	• **35 participants** • Présentation des nouveautés et des modules • En visio-conférence	• **22 participants** • Premiers pas sur l'outil et explication de l'intérêt de la gestion des données dans le cadre des SE et de leur réglementation • A Vienne

Les formations personnalisées in situ et clé en main :

Ces prestations permettent une formation au plus près des besoins des structures, mais aussi de faciliter la mise en place du SIRS dans les structures de taille importante en formant plusieurs personnes d'un même service et/ou grâce à un échange en direct avec les services informatiques.

Les formations délivrées en 2022 :
3 bureaux d'études formés
9 structures gestionnaires formées

Les interventions/présentations du SIRS en 2022

JANVIER : Symposium du CFBR - Visio

JUIN : Ateliers Prévirisq inondations – ANEB – Grand-Bornand

NOVEMBRE : Journée technique GEMAPi – CEREMA - Blois

Et 2023 ? SIRS Digues

Au delà des missions habituelles de maintenance, d'assistance et de communication, il est prévu pour 2023 :

Les formations :

Collectives	**Initiation** : 7/8 mars 2023 (Lyon). **Perfectionnement** et présentation des nouveautés dès la mise en ligne de la version (Visio) **Pour les bureaux d'études** : en réflexion
Personnalisées	Déjà 5 demandes fin 2022 (50% de bureaux d'études)

Les évolutions / projets majeurs à développer en 2023 :

Horodatage :
Mise en place d'une interface vers un outil d'horodatage certifié.
1er semestre 2023 – 40 000€ TTC - Financement DGPR et utilisateurs

Version mobile : Android 12 (maintenance adaptative)
1er semestre 2023 - 22 000€ TTC – Fonds propres

Evolutions standards :
2ème semestre 2023 – 26 000€ TTC – Financement utilisateurs

R&D autour du SIRS avec INRAE / CEREMA :
DigDiag : Poursuite des développements et mise en place d'un prototype, définition d'un cahier des charges précis pour en définir le coût et les objectifs du module.

BIM Infrastructure : Poursuite des investigations, automatisation et de la facilitation de l'interface des données du SIRS vers le BIM infrastructure.

Développer des services et supports réservés aux adhérents :

Mise à jour et production des supports permettant une meilleure autonomie des utilisateurs du SIRS Digues. Une partie d'entre eux seront réservés aux adhérents de l'association : documents de formation, production/mise à jour de « fiches tutos »…

Financements :

FEDER : En 2022, une demande de FEDER sur le POI Rhône Saône a été faite, la demande est en cours de traitement, à suivre en 2023.

PAPI : France Digues informe chaque année les utilisateurs qu'il est possible d'ajouter des lignes de financement au sein de leurs futurs PAPI pour l'évolution du SIRS (à anticiper dans le montage).

B - Action 2 : animation et appui réseau

France Digues est née du besoin exprimé par les gestionnaires d'interagir et de se connaître mutuellement pour le partage d'expériences, de documents, de bonnes pratiques, etc. L'association met à disposition des outils et des moyens. En parallèle, elle est force de propositions et relais des besoins des adhérents. Pour cela, elle développe son relationnel et appuie les projets de ses partenaires.

L'animation du site internet www.france-digues.fr

Une attention particulière est portée au site internet de France Digues afin d'en faire une véritable **plateforme d'échanges**. Les rubriques sont mises à jour régulièrement.

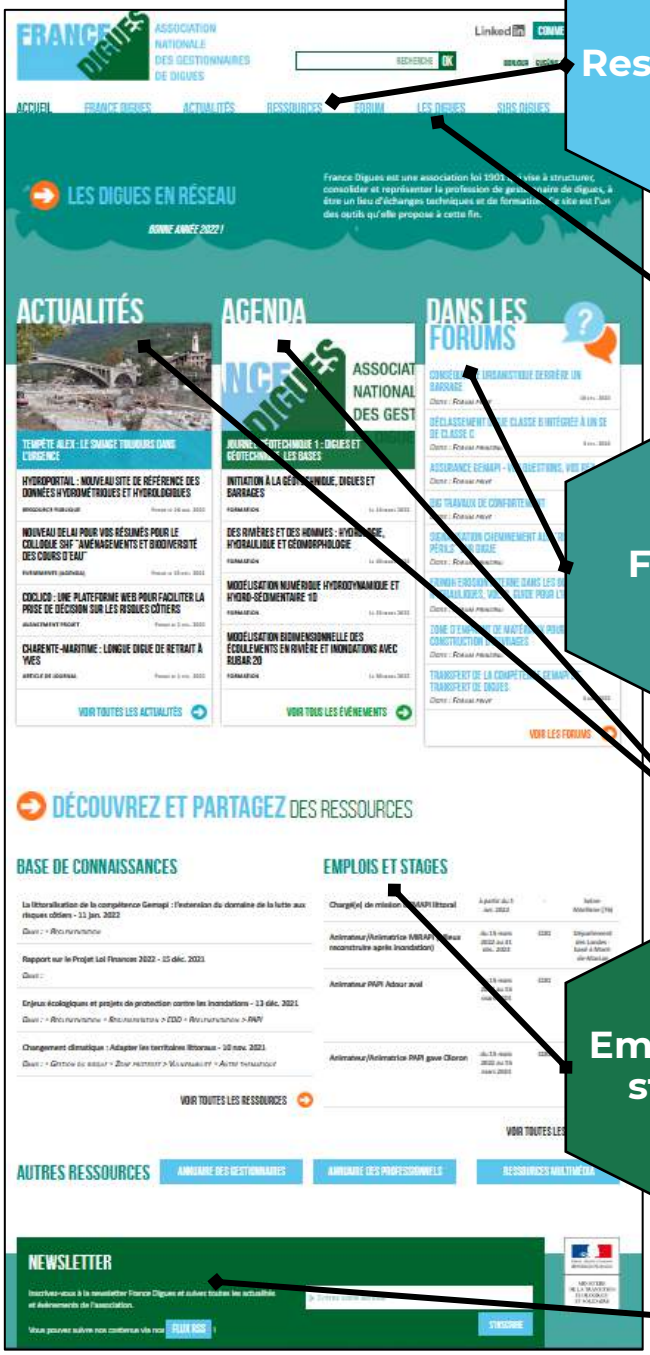

Ressources

Ressources sur les digues, dont des guides, des notes, les supports des JT et Web'Tech, les documents des groupes de travail et du CoTech, etc.

Les digues

Rubrique alimentée par la **veille règlementaire**

Forum

Echanges de qualité, 1 forum ouvert et 1 forum fermé *(réservé adhérents)*
Service de question/réponse juridique *réservé aux adhérents*

Actualités & agenda

Veille, agenda des évènements liés aux digues et publications de notre journaliste

Emplois et stages

Interface alimentée par le réseau des gestionnaires

Newsletter

Inscription ouverte à tous. Pic de consultation du site à chaque newsletter

Les chiffres clefs du site internet en 2022 :

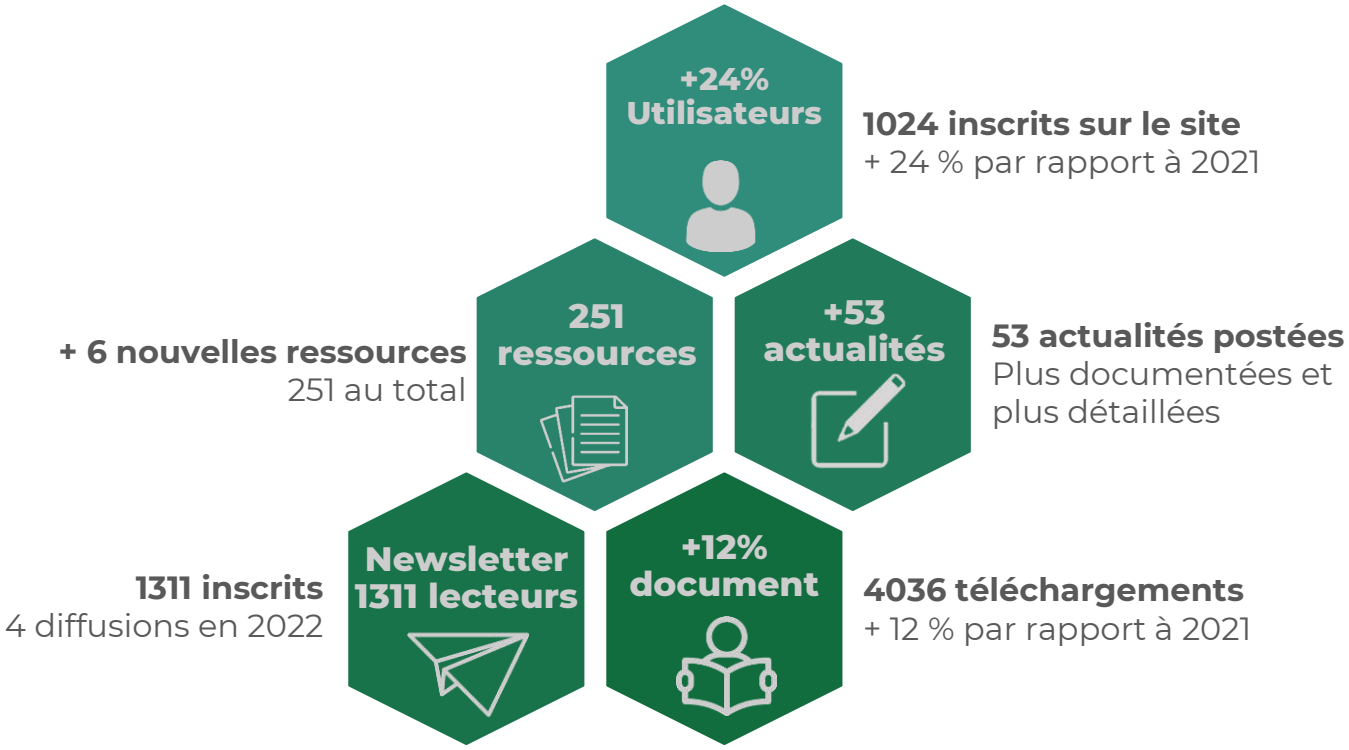

L'évolution de l'affluence en graphique : +10%

Les visites sur le site sont en augmentation de l'ordre de 10% par rapport à 2021. Les outils de recherche et le forum sont toujours plus consultés, le travail de France Digues de bancarisation de documents et de réseautage semble fonctionner !

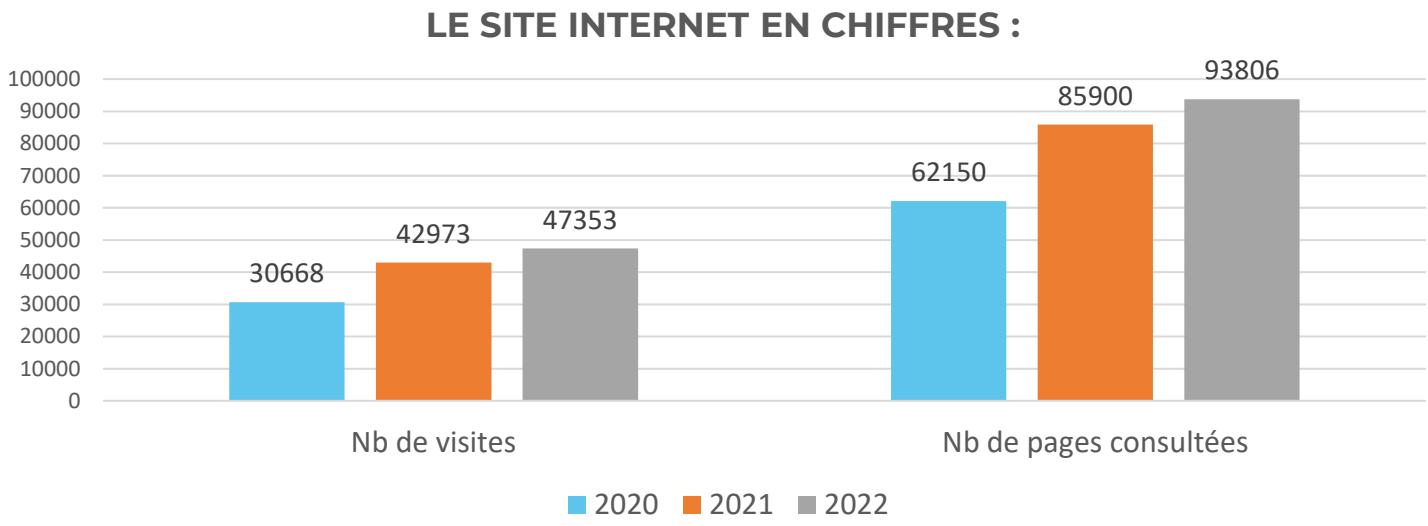

Les pages qui ont du succès…

16 000 visites : c'est le nombre de visites de la rubrique « les Digues », ce sont les pages les plus plébiscitées. En quelques minutes de lecture, elles permettent de faire le tour des questions techniques et règlementaires du domaine des digues.

Les **flux RSS** permettent aux utilisateurs du site internet de s'abonner à certaines thématiques. Ils reçoivent ainsi des notifications les informant des nouvelles publications dans les domaines de leur choix.

La prestation journalistique

L'objectif est d'apporter des contenus éditoriaux sur des thématiques liées à la gestion des ouvrages hydrauliques >> RDV sur la **rubrique « Actualités »**.

- **LECTORAT :** gestionnaires de digues et partenaires
- **JOURNALISTE :** Thibault LESCUYER
- **VEILLE ET PUBLICATIONS :** 2 ou 3 actualités par mois. Le journaliste rédige également des articles grand format tous les deux mois, sous forme de Portraits Métier, de Retours d'expérience, d'Interviews d'Experts ou encore sur des Projets Internationaux.

  En 2022, les articles courts ont été plus ciblés et détaillés, leur nombre a donc légèrement décrus mais leur qualité n'en est que meilleure. Certains se sont « transformés » en article « Grand Format » remplaçant alors les parutions courtes initialement prévues.

  Relai sur LinkedIn pour plus de visibilité.

Articles « grand format » publiés en 2022 :

Tempête Alex : le SMIAGE toujours dans l'urgence – 06/01/2022	550 visites
Protections amovibles pour les systèmes d'endiguement - 15/03/2022	300 visites
A Mauges Communauté, une GEMAPI partenariale – 06/05/2022	150 visites
A Lyon, la GEMAPI s'adapte aux autres enjeux de l'Eau – 13/06/2022	250 visites
Comment Grenoble sécurise ses torrents – 26/07/2022	300 visites
Calvados : Cœur de Nacre lance son étude de dangers – 02/08/2022	100 visites
Quelle gestion des ouvrages sur l'île de Noirmoutier ? – 26/09/2022	350 visites
Retour d'expert, Yann Deniaud : les enjeux liés aux digues maritimes – 14/11/2022	450 visites
Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues : une création attendue – 21/11/2022	100 visites

Article le plus consulté en 2022 :

1500 visites

Recul du trait de côte : les nouvelles dispositions pour les communes du littoral

« La loi Climat et résilience promulguée et publiée le 24 août 2021 prévoit plusieurs dispositions visant à adapter les territoires littoraux aux effets du changement climatique et en particulier au recul du trait de côté… »

L'animation d'un vaste réseau de gestionnaires

+20% : La mise en réseau passe par la gestion et la mise à jour permanente d'un carnet d'adresse des gestionnaires, ainsi que de leurs partenaires techniques et financiers.

Faire connaître l'association

La communication destinée à faire connaitre l'association et ses activités est importante, et poursuit la dynamique engagée ces dernières années.

Suivez-nous sur LinkedIn !

Une page LinkedIn pour la diffusion des actualités a été créée en 2021. Fin 2022, plus de **1200 personnes** s'y étaient abonnées.

L'association et les universitaires

Les universitaires montrent un intérêt croissant pour France Digues. La formation annuelle réalisée à Vienne pour la **licence professionnelle MAEP** ou encore les discussions qui ont pu naitre autour du SIRS avec l'**université de Lorraine, ou celle de Poitiers** en sont de bons exemples. L'association est de plus en plus consultée afin d'apporter des connaissances réglementaires et techniques, lors de la rédaction de **mémoires**, de **thèses**, ou de **projets de recherche**. Plusieurs échanges et rendez-vous ont eu lieu à ce titre tout au long de l'année.

L'association, interviewée par les journalistes

L'association est régulièrement sollicitée par les journalistes, que ce soit ses salariés en tant que spécialistes dans le domaine des digues, ou son Président pour son témoignage. Cela démontre la pertinence de l'association et sa reconnaissance !

Parutions magazines : cette année, un édito du Président M. Wigt a été publié dans le magazine le Solscope Mag de novembre, et les salariés de France Digues ont été questionnés par es journalistes de Paris Normandie, ou encore du courrier du pays de Retz, etc.

L'association, point d'entrée pour la question des digues/SE

L'association est une véritable porte d'entrée pour l'ensemble des citoyens, étudiants, chercheurs indépendants, dans le domaine technique, règlementaire et administratif des ouvrages de protection contre les inondations.

France Digues est de plus en plus sollicitée pour répondre à des questions diverses de l'ensemble de la population, le site permet également d'apporter facilement des réponses simples et éclairées aux lecteurs.

Interventions de France Digues en 2022

Symposium du CFBR – organisé par le CFBR

27 janvier – 210 participants en visio : professionnels Digues et Barrages

A l'occasion de cette journée d'échanges scientifiques sur les barrages et les digues, France Digues, le SMAVD et le SYMBHI ont exposé « des outils techniques aux services de la gestion des digues » (cf. LIEN).

ATELIERS PREVIRISQ – organisé par l'ANEB et le SM3A

29 juin au 1er juillet – Grand Bornand – collectivités en charge de la PI

Les ateliers PREVIRISQ sont le rendez-vous de l'ANEB pour les acteurs territoriaux en charge de la prévention des inondations. France Digues y a présenté le SIRS (30 participants) et a animé un atelier de mise en situation (co-organisé avec l'IRMA) sur la surveillance des digues en période de crue (cf. LIEN), auquel 7 structures ont participé.

Journée GEMAPI – organisé par le Cerema

25 novembre – Blois – 55 participants : structures gémapiennes, élus et techniciens, service de l'Etat

La journée portait plus spécifiquement sur la prévention du risque inondation. France Digues, après un rappel de la terminologie et des missions des gestionnaires de systèmes d'endiguement, a présenté le logiciel SIRS Digues (cf. LIEN).

France Digues a aussi suivi de près :

Colloque SHF « Aménagements et biodiversité des cours d'eau »

8 au 10 novembre – Strasbourg (cf. LIEN) - chercheurs et professionnels impliqués sur la GEMAPI

France Digues a participé en tant que Membre du Comité d'organisation à la création de ce colloque. 42 résumés, regroupés en 5 sessions, ont fait l'objet de présentations ou de posters, autour de la gestion sédimentaire, la protection de berge en génie végétal ou encore le recul de digues.

Congrès CIGB (Commission Internationale des Grands Barrages)

27 mai au 3 juin – Marseille (cf. LIEN) - 1290 participants : professionnels digues et barrages // international

Plus de 1290 participants venus de 72 pays se sont retrouvés pour échanger sur les barrages et les digues. Plusieurs rendez-vous « digues » étaient en effet proposés avec notamment les visites des digues de Camargue et Arles organisées par le SYMADREM.

Et 2023 ?

Animation et appui réseau

Au delà des missions habituelles d'animation du réseau et de communication (site internet, prestation journalistique, newsletter, relai des informations des partenaires et évènements liés aux ouvrages, etc.), France Digues est associée à plusieurs évènements, que ce soit en participant à leur organisation ou en y intervenant. Ces implications alimentent notre réseau, nous permettant de diffuser les bonnes pratiques et de partager les retours d'expériences des gestionnaires, tout en présentant l'association et ses production aux gestionnaires non adhérents.

Evènements des partenaires :

Carrefour des Gestions Locales de l'Eau

25 et 26 janvier - Rennes

France Digues tiendra un stand à ce grand rendez-vous du monde professionnel de l'eau, public et privé. Avec 100 conférences et 500 exposants, cette 24e édition se déroulera sur 2 jours en format présentiel et digital.

Conférence en ligne « La gestion des torrents : quelles difficultés, quelles solutions ? »

7 mars – visioconférence

France Digues interviendra dans la conférence IDEALCO - à ce titre, nos adhérents peuvent suivre gratuitement cette webconférence.

Colloque « Recommandations pour la justification de la tenue à l'érosion des barrages et digues fluviales en remblai »

Novembre 2023

France Digues a été sollicité pour participer au Comité d'Organisation du colloque qui se tiendra dans la continuité de la parution de l'ouvrage du Cfbr sur le sujet.

Colloque « Prévision des crues et des inondations »

28-30 Novembre 2023 – Toulouse

Ce colloque fera le point sur les progrès, tant en prévision que pour les dispositifs d'alerte, gestion et communication auprès des acteurs et populations. France Digues souhaite y présenter ses fiches réflexe en crue.

C'est déjà en route pour 2024 :

Lancement du « Colloque Digues 2024 »

Du 27 au 29 mars 2024 – Aix-en-Provence

Dans la continuité du colloque de 2019, l'INRAE, organise en 2024 une nouvelle édition du « colloque Digues », rendez-vous incontournable pour faire le point sur l'organisation des gestionnaires, les résultats et avancées techniques, et scientifiques en la matière. France Digues participe au comité de pilotage.

C - Action 3 : Journées Techniques, Web'tech et Interventions à façon

Les journées techniques

Les journées techniques de France Digues sont les rendez-vous majeurs de l'association. Elles offrent aux gestionnaires de systèmes d'endiguement et d'aménagements hydrauliques un espace d'échanges et de rencontres. Mixant des **interventions d'experts**, des **retours d'expérience** de gestionnaires, des **visites de terrain** et des **moments de convivialité**, elles contribuent à la consolidation des savoirs et compétences de ses adhérents et au renforcement de leur réseau professionnel.

Les adhérents bénéficient d'un **accès gratuit** aux journées ainsi qu'aux différents supports. L'ensemble des ressources partagées lors des JT est disponible sur nos pages qui leurs sont dédiées :

www.france-digues.fr/ressources/journee-technique

Les chiffres clés des JT 2022

Lancement de 2 cycles : Géotechnique et Hydraulique

Cette année, France Digues a lancé deux cycles de journées techniques sur le thème de la **géotechnique** et de l'**hydraulique.** Ils se poursuivront en 2023.

Ces cycles s'adressent à des gestionnaires qui souhaitent consolider leurs **connaissances de base** sur ces sujets. Il ne fera pas d'eux des experts de la géotechnique ni de l'hydraulique, mais leur apportera les connaissances nécessaires pour **solliciter des spécialistes, dialoguer avec eux et avoir un regard critique** sur ce qu'ils proposent.

Les journées techniques 2022

Gestion des digues en milieu maritime

- 27 et 28 septembre 2022
- Biganos, bassin d'Arcachon
- 86 participants

Dans la continuité de la journée de 2019, les échanges ont approfondi les spécificités de la surveillance des ouvrages littoraux, la gestion de tempêtes et les conséquences du changement climatique sur la montée du niveau marin.

Intégration des ouvrages PI

- 23 et 24 juin 2022
- Chambéry – Le Bourget
- 75 participants

Cette rencontre a permis de réfléchir à l'intégration (environnementale, paysagère, sociétale) des ouvrages et de voir concrètement comment concilier enjeux de protection avec ceux du territoire.

Hydraulique et digues

- 22 et 23 novembre 2022
- Avignon
- 122 participants

Cette journée d'introduction du cycle a permis de rappeler quelles sont les données hydrauliques utiles au gestionnaire de digues et quelles sont les approches envisageables pour les produire.

Digues et géotechniques, les bases

- Cycle de 3 ans de 2022-2024
- 28-29 avril 2022
- Montpellier
- 124 participants

Le programme d'investigations géotechniques est composé d'une combinaison de sondages, mesures, essais, mesures géophysiques, etc. à adapter selon le contexte. Cette 1ère journée du cycle a présenté les différentes modalités d'investigations géotechniques, leurs domaines d'applications, leurs limites..

Témoignages de participants aux JT 2022 : *(source : questionnaire de satisfaction)*

« Les interventions faisant état des différentes expériences ont toutes été enrichissantes avec des différentiations dans les approches, enjeux et difficultés. »

« C'est sur que la richesse des échanges est décuplée en présentiel. » (vs. Visio)

« Des professionnels très abordables et bienveillants, les échanges ont été faciles. »

Les Web'tech

Lancés en 2021, les Web'Tech sont un format complémentaire aux JT. En **2h30**, **100% en visio**, ils permettent d'**explorer une thématique spécifique** en compagnie de spécialistes. Le Web'Tech peut être aussi l'occasion pour des partenaires de partager une expérience inspirante, de présenter les résultats de travaux de recherche, etc.

www.france-digues.fr/ressources/journee-technique

Mécanismes et scénarios de rupture des digues
25 janvier 2022
Ce webinaire s'inscrit dans le cycle géotechnique (2022 - 2024). Il donne un aperçu rapide sur les mécanismes et scénarios de dégradation et de rupture des digues, qui sont à la base des analyses géotechniques.
>> 179 participants

Essais d'érosion et leurs applications
19 mai 2022
Toujours en lien avec la géotechnique, ce webinaire est focalisé sur le processus majeur de dégradation et de rupture par brèche des digues fluviales : l'érosion. Après quelques rappels sur ce mécanisme, les intervenants ont présenté des essais d'érosion réalisés au laboratoire et in situ.
>> 171 participants

Les visites de laboratoires

Suite à la JT Géotechnique, France Digues a proposé à ses adhérents une **visite de laboratoires géotechniques le jeudi 20 octobre à Aix-en-Provence**. Une journée organisée en partenariat avec l'**INRAE** et la **Société du Canal de Provence**.

Elle a permis d'appréhender plus concrètement les essais réalisés dans le cadre des études géotechniques sur les systèmes d'endiguement : essais d'identification et de caractérisation, essais d'érosion, essais mécaniques des sols, etc.

France Digues continuera de proposer ces visites de laboratoire, réservées à nos adhérents.

Les interventions à façon >> Nouveauté, à développer avec vous !

En complément de nos Journées techniques et Web'Tech, les adhérents de France Digues peuvent bénéficier **d'interventions personnalisées dites « à façon »**.

A la demande d'un gestionnaire / territoire, l'intervention est co-construite avec la structure pour répondre aux spécificités du terrain et y associer les acteurs locaux.

Surveillance de digues en crue SDEA 28-29 mars :

- L'intervention s'est adressée aux agents du SDEA (responsable opérationnel et agents de terrain) mobilisés dans le cadre de l'astreinte.
- Sur 2 jours les participants ont bénéficié d'apports théoriques, échangé avec les acteurs locaux sur l'astreinte, se sont exercés à la gestion de crue (autour d'un **exercice** préparé en binôme avec l'Institut des Risques Majeurs - IRMA) et visité les ouvrages à surveiller.

N'hésitez pas à solliciter notre équipe pour bénéficier de ces interventions personnalisées !

Les partenariats de formation

AgroParisTech (en partenariat avec l'INRAE), l'Ecole des Ponts (en partenariat avec le CEREMA) et l'OiEau, proposent plusieurs formations spécifiques au domaine des digues. France Digues a mis en place des partenariats avec ces organismes afin de faciliter l'accès à ces formations à ses adhérents. L'association échange avec les partenaires pour mieux adapter leurs contenus aux attentes et besoins des gestionnaires.

France Digues : remise de 10% pour les adhérents, communication sur notre site, développement de leur offre.

Association de collectivités locales, le réseau IdealCO a vocation à animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités. Leurs outils principaux est l'organisation de visio-conférences et une plateforme collaborative.

France Digues : contribution aux évènements, participation gratuite pour ses adhérents.

Et 2023 ?

Journées techniques et formations

En 2023, toute l'équipe de France Digues se mobilise pour vous proposer un beau programme de journées techniques, Web'Tech, visites de laboratoires, d'interventions à façon. Retrouvez en un coup d'œil les évènements à ne pas manquer cette année :

Les journées techniques (JT) 2023 :

Géotechnique 2

Orléans – 31 janv. et 1er février

Rappel des fondamentaux et études de cas sur la base d'investigations menées sur le système d'endiguement du Val d'Orléans

Organiser la surveillance des ouvrages

Toulouse – 29 et 30 mars

Les gestionnaires sont tenus de définir leur organisation pour assurer l'entretien et la surveillance de leurs ouvrages, et cela en toutes circonstances. Nous interrogerons les gestionnaires pour savoir comment ils répondent à ces obligations.

Elu d'une structure gestionnaire de digues

Paris La Défense – 6 avril

Regards techniques, juridiques, retours d'expériences sur les décisions et responsabilités des élus

Aménagements hydrauliques (AH)

Lieu à confirmer - Octobre

Journée de présentation des travaux du Groupe de Travail AH.

Hydraulique et digues 2

Lieu à confirmer - Septembre

Journée du cycle « hydraulique ».

Les Web'Tech :

- Réglementation (Mai)
- Confortement et réparation des digues en remblai (2ème semestre)

Les interventions à façon (sur demande) :

- Surveillance des digues en crue et développement de l'exercice gestion de crue
- Surveillance des digues en routine

Formation Etudes en contexte torrentiel

En partenariat avec le SYMBHI, pour le duo gestionnaire/BE

- Etude diagnostique BV torrentiel
- EDD torrentiel

Visite de labo :

- Modèle de surverse (CACOH – CNR)

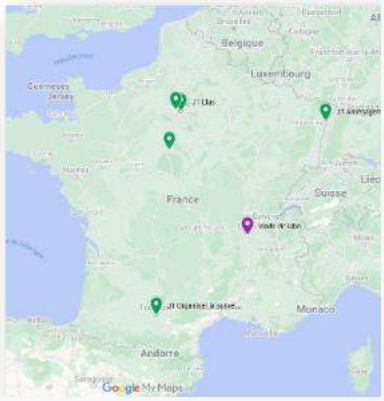

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ 2023 C'EST ICI

D - Action 4 : veille technique et réglementaire

La réglementation et les techniques en matière de protection contre les inondations sont complexes et en permanente évolution. L'objectif du travail de veille est d'avoir connaissance des nouveautés, mais aussi d'y contribuer pour faire évoluer la profession et intégrer ses besoins, comprendre ses difficultés. L'association poursuit ainsi son travail de relai d'informations, de partage de bonnes pratiques et de recueil d'avis auprès de ses adhérents. Elle suit, analyse, relaye et réagit à l'actualité technique et réglementaire en lien avec la gestion des ouvrages de protection.

Veille règlementaire :

Relai entre le Ministère et les adhérents :

L'association maintient son rôle de relai sur les thématiques réglementaires entre l'Etat (Direction Générale de la Prévention des Risques - DGPR) et les gestionnaires.

Zoom sur

2 actions phares menées en 2022 (et à prévoir sur 2023...) :

1. Suivi de l'application de la réglementation relative aux demandes d'autorisation/régularisation en systèmes d'endiguement

L'importante actualité réglementaire et l'arrivée des échéances induisent un fort besoin de clarification des attendus. France Digues a consacré un temps important pour répondre à ce besoin. Concrètement, cela est revenu notamment à :

- Engendrer de la donnée et faire remonter les problématiques terrain auprès de la DGPR (réunions d'échanges, diffusion de notes synthèse de questionnaires, etc.) ;
- Participer à diverses réunions d'informations et d'échanges avec le réseau ;
- Diffuser l'information, etc.

2. Consultation de France Digues sur le projet de texte avant la publication de l'arrêté du 8 août 2022 précisant les obligations documentaires et la consistance des vérifications et VTA.

Au-delà des remarques apportées au projet de texte, France Digues a prolongé ses actions après la publication de l'arrêté afin d'appuyer les gestionnaires dans son application. Concrètement, cela est revenu notamment à :

- Faire évoluer le logiciel SIRS pour intégrer la nouvelle exigence d'un horodatage pour les informations portées au registre (évolution prévue pour 2023) ;
- Répondre aux sollicitations en montant une JT 2023, une intervention à façon et un groupe de travail sur la problématique, etc.

Voir l'actu www.france-digues.fr/actualites/document-dorganisation-registre-vta-un-nouvel-arrete-vient-preciser-les-obligations/

Autres exemples d'actions de veille règlementaire menées en 2022 :

Information et relai autour de la publication de la « loi 3Ds » et notamment son art. 34 visant à l'expérimentation d'une taxe pour les actions de prévention des inondations

France Digues est venue en appui de son partenaire l'ANEB (Association Nationale des Elus de Bassins) dans ses échanges avec la DGCL (Direction Générale de Collectivités Locales) et la DGPR, notamment en informant le réseau des évolutions réglementaires.

Voir l'actu www.france-digues.fr/actualites/lexperimentation-dune-taxe-pi-ouverte-a-tous-les-eptb/

Consultation auprès des gestionnaires sur le durcissement de la délivrance de l'agrément « travaux »

Les gestionnaires ayant à plusieurs reprises fait remonter le durcissement des exigences et des pratiques lors de la délivrance de l'agrément, la DGPR s'est rapprochée de l'association pour se faire porte-parole et informer le réseau. Un travail a été mené avec les adhérents concernés pour relayer leurs constats.

Relai autour de la réforme d'automatisation du fond de compensation de la TVA (FCTVA)

Le FCTVA assure aux collectivités locales, sous conditions, la compensation pour la TVA qu'elles acquittent sur une partie de leurs dépenses d'investissement.

Pour venir en appui à une action de l'ANEB (Association Nationale des Elus de Bassins), France Digues a suivi de près la réforme d'automatisation de ce fond et s'est faite le relai auprès de son réseau. Un appel a été lancé dans le réseau pour connaître l'impact de la réforme et avoir une influence sur l'adoption du texte.

Voir l'actu www.france-digues.fr/actualites/fond-de-compensation-pour-la-tva-fctva-france-digues-se-mobilise/

Lancement d'une action pour appuyer les gestionnaires dans leurs difficultés liées aux assurances (des prolongations à prévoir en 2023...)

Suite à un constat sur les difficultés d'assurance des gestionnaires depuis quelques années pour couvrir les risques liés à leurs missions et leurs ouvrages, France Digues travaille en partenariat avec l'ANEB et en lien avec France Assureurs, sur une note de synthèse traitant des assurances.

Retrouvez plus d'infos sur notre site et dans les newsletters

Réponse aux questions et poursuite du service Q/R juridiques :

France Digues est régulièrement sollicitée par ses adhérents (ou plus largement) pour répondre à des questions ou animer le forum d'échanges sur le site internet.

> **Une convention a lié en 2022 SCE Aménagement & Environnement et France Digues pour répondre aux questions juridiques et réglementaires** des gestionnaires adhérents à France Digues sur le Forum Privé de France Digues.

Veille technique :

France Digues assure également une veille technique en lien avec les systèmes d'endiguement et les aménagements hydrauliques afin de **tenir informés ses adhérents des nouveautés dans le domaine** et de contribuer à la **production de connaissance**. Cette veille peut donner lieu à la publication de notes bibliographiques, notes de synthèse ou encore à la diffusion de nouvelles ressources sur le site www.france-digues.fr/ressources

EUCOLD : France Digues participe et relaie les informations du groupe de travail sur les digues du club européen de la Commission internationale des grands barrages.

Polder 2C's : France Digues apporte son soutien au projet Interreg Polder 2C', un projet de recherche qui rassemble des partenaires de France, Belgique et Pays-Bas. Il a pour objectif de développer des connaissances et d'expérimenter des solutions de gestion sur le littoral du nord de la Manche.

Cette année, une formation a été proposée aux partenaires du projet dans la baie de Somme du 23 au 25 novembre 2022 sur la surveillance des ouvrages et les interventions d'urgence en cas de tempête.

Et aussi…

Dans son rôle de mise en réseau et d'apport de connaissances, France Digues collecte les différentes conventions (GEMAPI, mise à disposition, superposition…) ainsi que les CCTP les plus courants (VTA, Travaux courants, Végétation, etc.) relatifs à la gestion des digues afin de créer une banque de documents et un tableau de synthèse (CCTP).

- Complété tout au long de l'année
- Disponible sur demande aux adhérents

Les groupes de travail (GT) en 2022

Suite aux échanges réguliers avec son réseau (gestionnaires et en particulier les adhérents, les partenaires techniques, financiers, etc.), France Digues identifie des nœuds sur lesquels travailler pour faire évoluer la profession. Pour cela, l'association anime des groupes de travail pour la plupart lancés/réactivés en 2022. Des échanges ont lieu toute l'année avec les membres des GT (réunions, échanges, rédaction, etc.).

2023 sera l'occasion de poursuivre les travaux et de produire des livrables.

Retrouvez les supports sur france-digues.fr/ressources/cotech-et-groupes-de-travail

Vous souhaitez participer à l'un de ces groupes de travail?
N'hésitez pas à nous contacter : contact@france-digues.fr

HYDRAULIQUE

France Digues a lancé un cycle de JT sur la thématique de l'hydraulique pour outiller les gestionnaires de digues afin qu'ils soient en mesure de :

- Définir les données hydrauliques dont ils ont besoin ;
- (Faire) Produire ces données ;
- Garder un œil critique sur ces données pour mieux les exploiter dans le cadre de leurs missions.

Une note de synthèse sur les modèles hydrauliques est aussi en rédaction. Afin de mieux cadrer ces deux travaux, un groupe de travail hydraulique a été lancé.

RDV GT 2022 : 21 juin et 13 sept. (visio)

TORRENTIEL

Création : 2018 – ce groupe a été réactivé en 2022.

Composition : gestionnaires, services de l'Etat et experts (INRAe, CEREMA, ONF-RTM).

Ce GT a été constitué suite au constat que les problématiques liées aux ouvrages situés en milieu torrentiel (et en particulier les EDD) sont différentes et la législation n'est pas toujours en adéquation. Il vise à mettre en commun les différents travaux/réflexions des structures, émettre des avis auprès de la DGPR et travailler sur une méthodologie commune (diagnostic et EDD).

RDV GT 2022 : 24 mai (visio) et 29 nov. (Lyon)

Participation aux JET torrentielles (journée d'échanges techniques) co-organisées par le SYMBHI et l'ONF-RTM les 6 et 7 octobre (cf. LIEN)

DIGUES DOMANIALES

Votée le 27 janvier 2014, la « loi MAPTAM », prévoit que les digues gérées par l'Etat continueront de l'être, pour le compte de la structure intercommunale compétente, pendant une durée maximale de 10 ans. A partir du 27 janvier 2024, ce sont donc les intercommunalités (EPCI) qui reprendront cette gestion dans le cadre de leur compétence GEMAP.

Des EPCI/EPTB travaillent aujourd'hui avec les services de l'Etat sur des projets de convention en vue d'anticiper ce transfert de gestion des digues domaniales en 2024.

Objectifs :

- Faire le point sur les différentes démarches des gestionnaires et comprendre leurs difficultés ;
- Identifier les actions à mener collectivement, et notamment la rédaction d'une convention type pour anticiper le transfert de gestion.

RDV de 2022 : 3 octobre (visio)

ASTREINTE & ANTICIPATION DE CRUE

Ce groupe a initié des premiers travaux en partenariat avec l'Irma (Institut des Risques Majeurs) pour proposer un exercice de surveillance des ouvrages simulant un scénario de crue. Le GT se poursuivra pour éventuellement :

- Développer cet exercice ;
- Rédiger des fiches réflexes ;
- Echanger sur l'organisation de l'astreinte et la surveillance des digues en crue

Une première réunion du groupe début 2023 donnera l'occasion de partager vos expériences à ce sujet et de mieux définir les objectifs du groupe.

AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Aujourd'hui, mise à part pour les ouvrages simples type barrage écrêteur, on ne dispose pas de typologie générale et complète sur les aménagements hydrauliques (AH). Objectifs :

- Définition technique d'un AH ;
- Réalisation d'une analyse de risque type
- Réflexion réglementaire.

RDV de 2022 : 10 juin (visio)

Premier point réalisé, qui a permis un état des lieux global et une réponse à une partie des questions des gestionnaires.

Et 2023 ?

Veille technique et réglementaire

France Digues continuera à suivre, relayer et réagir à l'actualité règlementaire en lien avec la gestion des digues, en s'appuyant sur les gestionnaires, le Comité Technique et les groupes de travail. Au-delà des missions habituelles et de sa réponse aux sollicitations ponctuelles, France Digues aura comme projets majeurs :

1. La poursuite des groupes de travail avec comme productions principales : la rédaction d'une note sur les modèles hydrauliques, l'élaboration de 2 notes méthodologiques sur les diagnostics et EDD en milieu torrentiel, le travail sur une convention de transfert type des digues domaniales, la conception de fiches réflexes, la réalisation d'une analyse de risque type pour les aménagements hydrauliques, etc.

2. La tenue du comité technique (une voire 2 sessions en 2023).

3. La réalisation, diffusion et traitement d'un questionnaire global diffusé au réseau, pour capitaliser de la donnée sur les modalités de gestion des digues.

4. La diffusion du prototype d'un « livret réglementaire annuel » visant à regrouper toute l'actualité réglementaire d'une année.

5. La poursuite du service juridique et réglementaire sur le forum privé de France Digues, avec Christine Navarro (ESPELLIA), juriste en droit de l'eau, droit des collectivités et droit de l'environnement.

6. L'implication dans les projets de partenaires pour contribuer au développement et la diffusion de solutions techniques qui répondent au mieux aux besoins des gestionnaires. (Clôture de Polder2C et suites à donner, etc.)

7. Présence de l'association dans les projets de R&D, dans le but de représenter les gestionnaires et d'apporter un regard critique sur le côté fonctionnel et pratique des développements et avancées scientifiques.

8. La poursuite du travail initié sur les assurances avec France Assureurs, l'ANEB et les adhérents (voir p. 36).

E - Bilan des actions 2022

Graphiques issus du compte de résultat 2022 :

L'association clôture son année avec un résultat positif. L'année a été marquée par le retour en présentiel de nombreuses activités, bonne nouvelle pour la mise en réseau des gestionnaires, et se traduisant par d'avantage de charges.

Résultat de l'exercice 2022 : +102€

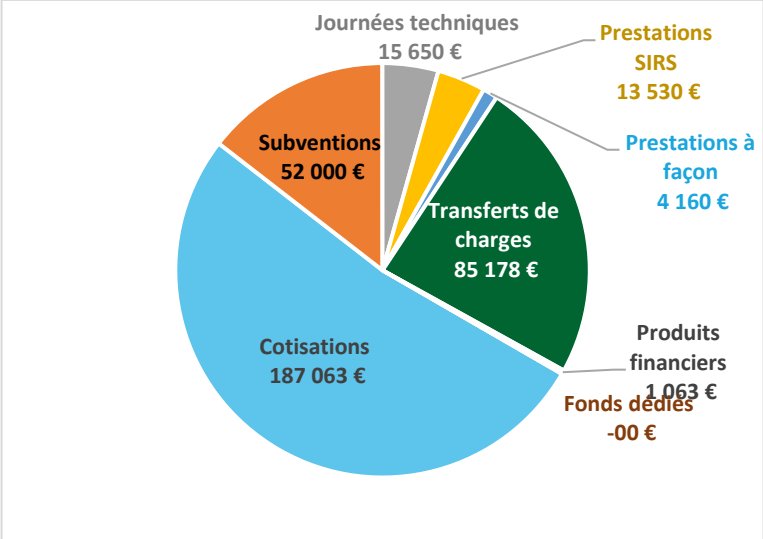

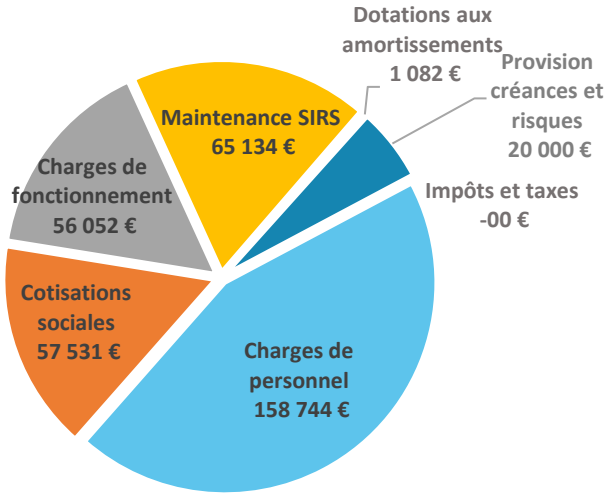

Répartition des produits 2022 : 358 644 €

Répartition des charges 2022 : 358 542 €

Principaux facteurs expliquant les évolutions :

PRODUITS : Augmentation du nombre d'adhérents (19 nouvelles structures)
Développement des interventions à façon et des Web'Tech

CHARGES : Reprise des évènements en présentiel
Recrutement

Un moteur de l'associatif : **Bénévolat et contributions volontaires : 25 385€**

En 2022, France Digues a bénéficié de 55 jours d'interventions bénévoles : experts, gestionnaires, services de l'Etat, professionnels sont venus partager leurs savoirs et expériences lors de nos évènements.

France Digues est également gracieusement logée dans les locaux du SYMBHI.

MERCI pour ces participations essentielles au fonctionnement de notre association !

Répartition du temps de travail 2022 par action (jours) :

Action phare de l'association, les journées techniques et formations prennent une part importante du temps de travail des salariés, même si l'activité reste globalement bien répartie entre les 4 actions et l'animation de la vie associative.

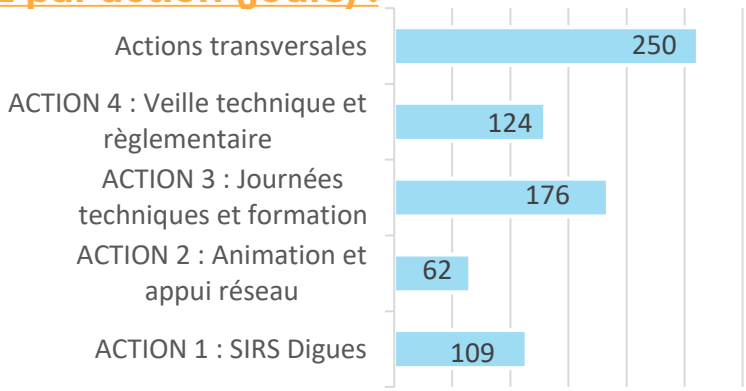

III

Les publications France Digues

Les publications et productions de France Digues

Retrouvez toutes les publications sur le site www.france-digues.fr

Rubriques **actualités** et **ressources**

Publications majeures de France Digues :

- Une plaquette destinée aux ELUS de structures gestionnaires de digues et une note explicative pour les services techniques.
- Travaux à proximité des réseaux : Notes d'accompagnement France Digues pour les DT-DICT.
- Note autorisation environnementale
- Le guide Mise à disposition des ouvrages - Transferts et Conventions ainsi qu'un modèle de PV de transfert d'ouvrages.

Bases de données disponibles pour les adhérents (mises à jour régulières) :

- Exemples de conventions DIGUES réalisées par des gestionnaires adhérents
- Tableau des CCTP des études et travaux réalisés par les gestionnaires

>> Les adhérents sont invités à transmettre leurs documents pour alimenter ces bases de données (CCTP, modèles de conventions, exemples d'études, etc.).

Mais aussi les newsletters, les articles longs sur le site, les présentations aux évènements partenaires, etc.

Journée Technique – Géotechnique – Montpellier, mars 2022

Nous contacter :

2, chemin des marronniers
38100 GRENOBLE | 04 76 48 81 05
contact@france-digues.fr
www.france-digues.fr

FRANCE DIGUES
ASSOCIATION NATIONALE DES GESTIONNAIRES DE DIGUES